

**CRPE 2011**  
**SEQUENCE EN MATHÉMATIQUES**

Les 38 sujets retenus concernaient, de manière égale, tous les niveaux d'enseignement de l'école primaire, chaque candidat devant tirer au sort entre deux sujets de cycle différent.

Les membres du jury ont valorisé les connaissances solides en mathématiques, une bonne culture générale, la précision du vocabulaire, une juste appropriation des textes, la rigueur dans la démonstration et dans le discours, une annonce du plan de l'exposé.

Ils ont été sensibles à une réflexion soutenue concernant les progressions proposées, à l'évocation judicieuse d'organisation pédagogique réfléchie ou à une approche de la différenciation.

Les candidats ayant eu un propos fluide, avec un débit maîtrisé et audible, ayant fait preuve d'une aisance certaine en lien avec une bonne occupation de l'espace et une force de conviction et d'enthousiasme communicative ont été récompensés, a fortiori lorsqu'ils étaient capables de prendre du recul par rapport aux documents proposés. Ces derniers sont des ouvrages conformes aux programmes en vigueur facilement disponibles dans toute bibliothèque pédagogique.

En revanche, les membres du jury n'ont pu se satisfaire de connaissances mathématiques embryonnaires ou lacunaires, avec un lexique plus qu'approximatif, a fortiori lorsque certains candidats n'ont su répondre à des questions simples, relatives à des définitions de notions mathématiques alors que deux dictionnaires de mathématiques étaient à leur libre disposition. L'inculture a, également, été sanctionnée, tout comme le manque de référence aux programmes ou une approche trop scolaire avec une ouverture d'esprit peu flagrante de la part de quelques candidats qui ne dépassaient pas les exemples et ne prenaient pas suffisamment de recul. Il en a été de même pour l'incapacité à se servir des outils de géométrie mis à la disposition des candidats.

De même, des exposés mal structurés, où le plan n'était ni annoncé, ni visible, des discours stéréotypés et formatés, témoins d'un apprentissage par cœur de catalogue d'activités, retranscrit sans aucune conviction ni assurance, une gestion hasardeuse du temps d'exposé liée à de nombreuses hésitations traduisant des lacunes certaines, n'ont pas permis aux membres des commissions de récompenser, dans ces cas là, les prestations présentées.

De la même façon, les candidats ayant mis en évidence une conception très transmissive des apprentissages, étant restés trop superficiels en ce qui concerne les aspects pédagogiques, n'ayant pas pris suffisamment de recul par rapport aux documents présentés ou développant des concepts inadaptés au niveau des élèves de l'école primaire ont été sanctionnés.

Enfin, le jury recommande aux candidats de ne pas rester dans leurs notes, d'éviter de lire, pendant tout le temps d'exposé leur brouillon, de ne pas avoir une attitude timorée ou de ne pas faire preuve de manque d'entrain ou de conviction.

**Bernard ALIBERT,**  
**IEN**  
**Coordonnateur de la 1<sup>ère</sup> épreuve orale d'admission**